

Envoyé en préfecture le 22/06/2018

Reçu en préfecture le 22/06/2018

Affiché le 21/06/2018

ID : 030-213000813-20180621-20180049-DE



République Française

Département du GARD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHUSCLAN

Séance du 19 juin 2018

L'an deux mille dix-huit et le dix-neuf juin à 18 heures 30, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **CHINIEU Louis, maire** -

Présents : **CHARMASSON Bernard, BARBE Serge, SCHAAL Daniela, VOLLE Daniel, adjoints ; GIRARD Sandrine, BREYSSE Aurélie, NICOL Pierre, BOYER PEYRIERE Pascal, BOUCHARD Michel, VALVASORI Chantal, USO Claire, conseillers municipaux.**

Absents représentés : **BOYER Maurice** procuration à Volle Daniel, et **VALMALLE Laurent** procuration à CHARMASSON Bernard

Absent excusé : **CABANA Catherina**

Mme VALVASORI Chantal a été nommée secrétaire.

Nombre de membres en exercice	: 15
Nombre de membres présents	: 12
Nombre de pouvoir de vote	: 02
Nombre de suffrages exprimés	: 14
Votes	: 14
Contre	: 0
Pour	: 14
Abstention	: 00
Date de convocation	: 12/06/2018

Objet : dénomination d'une voie « chemin du clos des Vignes »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Il convient, pour faciliter le repérage, le travail des préposés et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses que présente la dénomination de la voie nouvelle desservant le lotissement « le clos des vignes »,

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Adopte la dénomination « chemin du clos des vignes »
- Charge monsieur le maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste.

Fait à Chusclan le 21 juin 2018


Le Maire,
CHINIEU L.